

Les trophées de l'alternance de la Cohésion sociale 2025

Dans le cadre de la semaine de l'alternance de la cohésion sociale du 02 au 06 juin 2025 qui devient désormais « le » rendez-vous annuel de l'Opco, Uniformalion renouvèle pour sa 3^{ème} édition 2025, l'aventure des 🏆 **trophées de l'alternance** 🏆

Rappelons que l'ADN de ces trophées consiste à mettre en lumière des employeurs d'alternants et un de nos CFA partenaires qui ont pu réaliser des projets originaux, des actions innovantes ou de belles histoires qui viennent illustrer le développement qualitatif des parcours en alternance et la mise en œuvre de cette modalité de formation dans nos secteurs.

L'objectif in fine étant d'illustrer la qualité des parcours en alternance dans la cohésion sociale.

Cette année, l'appel à candidature est ouvert à l'externe dans le but de garantir un nombre de candidature suffisantes pour assurer la qualité des analyses ainsi que la représentativité des branches professionnelles et des régions.

L'aide de toutes les directions dans la promotion de cet évènement est essentielle et concourra à l'enjeu d'identification et de capitalisation de bonnes pratiques et au succès de cet édition.

La phase de lancement des candidatures pour participer aux trophées de l'alternance 2025, aura lieu

Du 01 janvier au 15 février 2025.

I. L'enjeux pour l'OPCO et les lauréats

L'Opco souhaite, à travers cet évènement, communiquer différemment sur le sujet de l'alternance **en valorisant de belles histoires et de bonnes pratiques** concrètes et intéressantes pour ceux auprès de qui nos efforts de promotion de l'alternance et des métiers de la Cohésion sociale doivent être dirigés : autres employeurs, futurs alternants et, plus indirectement, nos partenaires.

La semaine de l'alternance devient aujourd'hui la caisse de résonance idéale à ces actions et réalisations territoriales ou sectorielles. Et ces bonnes pratiques donneront encore plus de sens aux messages diffusés par ailleurs pour cette édition 2025 : « *l'alternance continue à se développer de manière stable dans la cohésion sociale, ce qui répond à un véritable besoin en compétences pour les structures. Mais le secteur veille au maintien d'une réelle qualité autour de ces dispositifs* »

Les gagnants de ces trophées seront particulièrement mis en avant et toute la remontée d'informations sur les démarches vertueuses constitue une base de données précieuse qui pourra être réutilisée par l'OPCO, ses branches professionnelles et ses délégations territoriales, et ce tout au long de l'année.

Tout le monde est gagnant !

II. Détail des catégories retenues et constitution du jury

Il a été décidé par les membres du comité de pilotage de lancer un appel à candidature, dont les pratiques mises en avant seront en lien avec le fil rouge de la semaine de l'alternance

2 Catégories maintenues cette année :

1. **Le trophée employeur** récompensera un adhérent particulièrement investi dans l'alternance mais dont le développement aura été fait de manière proportionnée à ses capacités permettant un suivi efficace des alternants.
Un trophée sera remis à chaque catégorie d'employeurs :
 - - de 250 salariés
 - 250 salariés et +
2. **Le trophée OF / CFA** valorisera un opérateur actif pour le développement de l'alternance dans la Cohésion sociale.

Optionnelle, une catégorie coup de cœur du jury pourrait récompenser un autre employeur en complément.

Un jury collégial aura pour mission de départager les candidats dans chaque catégorie.

Sa composition, actée en comité de pilotage de la Semaine alternance, est la suivante :

- VVF (lauréat catégorie « Coup de cœur 2024 »)
- Des représentants des partenaires sociaux de l'OPCO,
- Des différentes directions d'Uniformalion
- De l'ANAF.

Deux critères communs et un spécifique à chaque catégorie ont été définis afin de cadrer le choix des futurs lauréats par le jury. L'argumentation détaillée dans la candidature sera déterminante et la complétude de l'ensemble des critères sera exigée

La remise du trophée est honorifique et sera accompagnée d'une plaque.

L'un des lauréats sera particulièrement mis en lumière lors de la semaine de l'alternance, par une vidéo de présentation (réalisée en amont de l'évènement à la suite des votes du jury) et pourrait intervenir dans un évènement national ou régional.

III. [Comment candidater ?](#)

Cette année, l'Opco a décidé d'ouvrir l'appel à candidatures à l'ensemble des adhérents (employeurs d'alternants) et des CFA. Pour cela une campagne de communication sera déployée dès décembre 2024 visant à informer au travers d'info flash, mails ciblés, newsletter employeurs d'alternants + CFA, et d'un article sur le site d'Uniformalion.

[Les dossiers de candidatures](#) (cf. Annexes) seront téléchargeables en cliquant sur le lien suivant :

<https://ftp.uniformalion.fr/d/26119db39b754d60b18c/>

Pour [le dépôt des candidatures](#), celles-ci devront être enregistrées de la manière suivante :

- [Annexe 1 – Catégorie Employeur - 250]
- [Annexe 2 – Catégorie Employeur + 250]
- [Annexe 3 – Catégorie CFA]

Puis déposées en cliquant sur le lien suivant :

<https://ftp.uniformalion.fr/u/d/ed698bba641d4e93ace7/>



Attention, lors du dépôt, la sélection du fichier se fait en un clic, pas de validation requise.

IV - Les critères identifiés en lien avec la thématique de la semaine de l'alternance

Critères Communs – Catégorie employeur :

Thématiques :	QUALITÉ DES PARCOURS	INCLUSION DE TOUS LES PUBLICS
Indicateurs prioritaires	<p>Qualité de l'accompagnement tutoral (formation des tuteurs, temps réservé au suivi régulier des alternants par les tuteurs, ressources mises à disposition des tuteurs...) et valorisation des tuteurs.</p> <p><i>Autres indicateurs (non prioritaires) :</i> Prise en compte du référentiel de formation pour la définition des missions de l'alternant Coordination entre l'entreprise et l'organisme de formation Taux d'obtention des certifications Taux d'insertion professionnel à l'issue de l'alternance Process d'amélioration continue : prise en compte des retours des alternants et tuteurs</p>	<p>Actions menées pour l'inclusion de tous les publics (handicap, illettrisme, demandeurs d'emploi, DYS, décrocheurs scolaires, NEET) *</p> <p><i>Autres indicateurs (non prioritaires) :</i> Taux de recrutement d'alternants en situation de handicap Accueil et accompagnement spécifique mis en place</p>

*Les actions présentées seront évaluées à l'aide d'un système de pondération.

>> Indicateurs spécifiques

Catégories :	Employeurs- 250 salariés	Employeurs + 250 salariés
Thématiques :	Développement de la dynamique alternance	Promotion / Attractivité des métiers
Indicateurs prioritaires	<p>Progression du nombre d'alternants sur les 3 dernières années</p> <p>Organisation de l'arrivée de l'alternant et accompagnement tout au long de son parcours</p> <p><i>Autres indicateurs (non prioritaires):</i> Actions menées pour structurer la politique alternance de la structure Développement de collaboration (écoles, prescripteurs de l'emploi, etc....)</p>	<p>Accueil de stagiaires (3ème, seconde, études supérieures, période d'immersion pour les demandeurs d'emploi...)</p> <p>Participation aux évènements de promotion des métiers organisés par l'Opco, le secteur ou d'autres acteurs</p> <p>Structuration d'une marque employeur attrayante</p> <p><i>Autres indicateurs (non prioritaires):</i> Déploiement de partenariats (écoles, acteurs de l'orientation, de l'insertion, prescripteurs de l'emploi...) Communication (Réseaux sociaux, cooptation)</p>

--	--	--



Toute autre action innovante ou particulièrement vertueuse pourra être valorisée dans la « proposition » de candidature.

>> Candidature pour le trophée CFA :

Thématiques :	LA QUALITÉ DES PARCOURS	INCLUSION DE TOUS LES PUBLICS
Indicateurs prioritaires	<p>Qualité de l'accompagnement pédagogique des alternants (suivi régulier des apprentis par le tuteur pédagogique, coordination avec l'entreprise...)</p> <p>Actions d'accompagnement des alternants sur la levée des freins annexes (social, santé mentale et autre sensibilisation des apprentis, aides, logement, mobilité...)</p> <p><i>Autres indicateurs non prioritaires :</i> Valorisation et promotion de la formation tuteur/MA Taux d'abandon des formations et Taux d'obtention des certifications Satisfaction des apprentis et des employeurs Mise en place d'une démarche qualité (Charte du ministère de l'enseignement supérieur, FNADIR, etc...)</p>	<p>Actions menées pour l'inclusion de tous les publics (handicap, illettrisme, demandeurs de l'emploi, DYS, décrocheurs scolaire, NEET)</p> <p><i>Autres indicateurs (non prioritaires):</i> Intégration et accompagnement spécifique mis en place Développement de partenariat Promotion des parcours en alternance inclusifs</p>

Le nombre de contrats du CFA relevant de notre champ sera un critère regardé mais ne saurait être le seul axe de décision pour les membres du jury.

>> Indicateurs spécifiques

Thématique :	L'innovation pédagogique
Indicateurs Prioritaires	<p>Evolution des parcours pédagogiques au regard de nouveaux enjeux sociétaux (transition écologique et démographique, attentes des nouvelles générations...)</p> <p>Prise en main, acculturation et déploiement éthique de l'intelligence artificielle</p> <p><i>Autres indicateurs (non prioritaires) :</i> Plateaux techniques innovants Intégration de la réalité virtuelle</p>

V - Annnonce des lauréats et remise des prix

Les lauréats seront identifiés en avril (ce qui permettra de tourner une vidéo de présentation de l'un des lauréats avant la semaine de l'alternance). Mais l'annonce officielle interviendra lors de l'évènement

de lancement organisé pour la Semaine de l'alternance du **2 au 6 juin 2025**. Ils seront invités à intervenir pour illustrer une ou plusieurs thématiques des tables rondes.